



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108042>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **24-108042**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Théâtre de l'Archipel

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 51863306000018

Ville : PERPIGNAN

Code postal : 66000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 66

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1531587>

Identifiant interne de la consultation : 24TDAPA08

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Utiliser le lien "Correspondre avec l'acheteur"

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant

le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SERVICES EN INFORMATIQUE POUR L'EPCC THEATRE DE L'ARCHIPEL : MAINTENANCE, ASSISTANCE TECHNIQUE ET FOURNITURE DE MATERIELS

Code CPV principal - Descripteur principal : 72514000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le Titulaire fournit à l'Archipel : 1. Maintenance et assistance technique pour l'exploitation courante et continue des équipements de la plateforme Système d'Information décrite dans le CCTP à l'article III. Etat des lieux, en continuité avec les services de télécommunications souscrits par ailleurs 2. Conseils et préconisations pour l'évolution de la plateforme 3. Modernisation technique et fonctionnelle de la plateforme : fourniture, mise en oeuvre, mise en exploitation opérationnelle et maintenance des équipements, des services informatiques et des services de téléphonie hébergée et managée souscrits par L'Archipel auprès du Titulaire. Les prestations du Titulaire seront effectuées dans le cadre d'un forfait de base annuel, et de prestations souscrites unitairement suivant les besoins en extension des prestations forfaitisées. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

Lieu principal d'exécution du marché : EPCC Théâtre de l'Archipel - Avenue Général LECLERC 66000 - Perpignan

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse suivante : <http://agysoft.marches-publics.info/> Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise <https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm> L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offre...). Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les

candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://agysoft.marches-publics.info> via le lien « Correspondre avec l'acheteur ». Veillez lorsque vous posez votre question à ne pas divulguer votre identité ou un élément qui pourrait vous identifier auprès des autres candidats. La transmission des plis par voie électronique est imposée par la réglementation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée, à l'exception de la transmission de la copie de sauvegarde. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marches-publics.info/> La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. La négociation si elle a lieu sera effectuée via la messagerie du profil d'acheteur sur le mail communiqué par le candidat et elle pourra porter sur tous les critères de jugement des offres. Procédures de recours auprès du Tribunal compétent: Tribunal Administratif de Montpellier - 6 rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 Tél : 04 67 54 81 00 - Télécopie : 04 67 54 74 10- Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2024